

Quel est le profil type des adhérents ?

L'adhérent-type du CVE a en moyenne une quarantaine d'années. Il capitalise plus de 15 ans d'expérience professionnelle et a généralement exercé près de 3 ans en tant que praticien, et occupé 4 fonctions différentes dans 2 sociétés ou secteurs différents.

Les membres sont assez dynamiques : un quart des adhérents a changé de fonction entre 2006 et 2007, 7 % ont changé de secteur et 8 % ont suivi une formation diplômante. Plus de 80 % des adhérents de CVE ont effectué au moins une formation complémentaire (et la moitié au moins deux !).

Dans quels secteurs travaillent-ils ?

Dans de nombreux secteurs : principalement en santé animale (49 %) mais aussi en santé humaine (16 %), petfood (7 %), matériel médical (2 %), distribution vétérinaire (4 %), productions et alimentation animale (2 %), hygiène alimentaire (5 %), édition-communication (2 %), consultant (5 %) ou autres (9 %).

À quels postes ?

Les fonctions marketing (24 %), R & D (15 %), direction générale (15 %) et direction technique (12 %) sont le plus prisées puisqu'elles concernent près de 70 % des adhérents. Plus de 60 % ont des fonctions d'encadrement et un quart sont membres du comité de direction.

Quels sont les projets du CVE auprès des étudiants vétérinaires ?

On sera certainement présents lors des ateliers des prochaines Rencontres étudiantes vétérinaires (rendez-vous à Lille fin octobre). Une réflexion est menée pour initier les étudiants de 5e année aux métiers de l'entreprise. On souhaite encadrer des sujets de thèse (liste disponible sur simple demande).

Des réunions débats concernant les débouchés et carrières peuvent être organisées. Nous participons aux relations et enquêtes inter-ENV (motivations, insertion etc.). On est en contact avec des enseignants correspondants (économie,

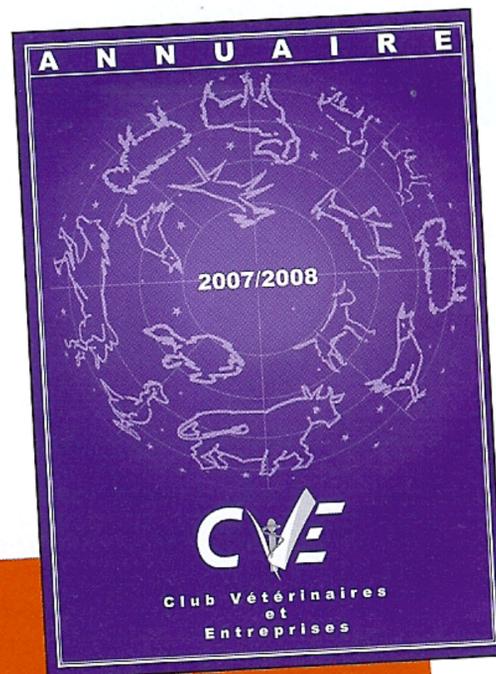
pharmacie, HIDAOA, étranger...).

Tu as quelques conseils pour réussir une carrière en entreprise ?

Je pense que c'est toujours bénéfique de faire au moins un peu de clientèle, quelle que soit la suite... Souvent un troisième cycle après l'école, à la sortie ou après 2-3 ans est nécessaire. Il ne faut pas hésiter à se faire aider dans son orientation (bilan de compétences, coaching...). Prendre conscience de ses atouts (sans non plus prendre la grosse tête !) plutôt que s'attarder sur ses points faibles est important. Et puis le réseau, encore le réseau, toujours le réseau...

À voir :

- fiches métiers www.veterinaire.fr/conseil_supérieur/véto-pratique/vétos_en_herbe/ « Fiches métiers »
- Pour contacter le CVE**
- cve@clubvet-entreprises.eu
- site internet (mi-2008) : <http://www.clubvet-entreprises.eu>
- lors des REV
- cotisations : étudiant : 30 euros ; actif : 60 euros



Les objectifs du CVE

- favoriser les liens entre ses membres
- valoriser la formation, le diplôme et l'image du vétérinaire en entreprise
- promouvoir les carrières en entreprise au sein de la profession vétérinaire

Philosophie des membres

- être et se sentir encore "vétérinaire"
- "apporter avant de recevoir"

